



MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE	Multirisque	Annulation	Sports et Loisirs
ANNULATION DE VOYAGE • Maladie, accident ou décès • Annulation en toutes causes justifiées • Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant à destination • Annulation en cas de faillite de la compagnie aérienne • Annulation en cas de grève du personnel de la compagnie aérienne • En cas de défaut ou d'excès de neige • Contre-indication médicale de pratiquer une activité à thème	16 000 € / personne et 40 000 € / événement • Sans franchise • Franchise de 50 € / personne • Franchise de 50 € / personne	■ ■ ■	■ ■
VOL MANQUE • Sur vol régulier aller et/ou retour / Sur vol charter aller	Nouveau billet d'avion • 10 % du montant du voyage (250 € maximum)	■ ■	■ ■
RETARD AERIEN > 4 heures • Sur vol régulier aller et/ou retour / Sur vol charter aller	• 10 % du montant du voyage (250 € maximum)	■	■
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS • Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport ↳ Franchise uniquement en cas de dommage aux valises • Dont objets précieux • Frais de reconstitution des documents d'identité • Retard de livraison des bagages > 12 heures • Dommages accidentels et vol du matériel de sports ou de loisirs ↳ Franchise • Bris ou vol du matériel de sport personnel (frais de location) • Remboursement en cas de perte ou de vol du forfait d'activité ↳ Franchise	• 2 000 € / personne et 10 000 € / événement • 50 € / valise • 50 % du montant maximum garanti • 155 € / personne • 150 € / personne • 1 000 € / personne • 10 % du montant indemnisé (50 € minimum) • 8 jours (150 € / personne maximum) • 300 € / personne • 1 journée	■ ■	■ ■
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR • Suite à un retour anticipé • Suite à un rapatriement médical • Interruption de l'activité de sports ou de loisirs	• Prorata temporis • Valeur du voyage initial • Prorata temporis (400 € maximum)	■ ■	■ ■
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE • Capital décès ou invalidité partielle ou permanente	• 7 500 € maximum / personne	■	■
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER • Dommages corporels et matériels confondus ↳ Franchise • Responsabilité civile sport ↳ Franchise	• 4 500 000 € maximum / événement • 75 € / sinistre • 150 000 € maximum / événement • 150 € / sinistre	■ ■	■ ■
RETOUR IMPOSSIBLE • Frais de prolongation de séjour ↳ Franchise	• 10 % du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits) • 1 nuit	■	■
ASSISTANCE RAPATRIEMENT • Transport / Rapatriement • Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants • Présence hospitalisation • Prolongation de séjour • Accompagnement des enfants • Frais médicaux à l'étranger • Urgences dentaires ↳ Franchise frais médicaux • Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger • Rapatriement du corps • Frais funéraires	• Frais réels • Billet retour • Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours) • 80 € / jour (maximum 10 jours) • Billet aller-retour • 150 000 € / personne • 160 € / personne • 30 € / personne / événement • 150 000 € / personne • Frais réels • 2 500 € / personne	■	■
RETOUR ANTIPECIPE • En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel • En cas d'attentat survenant à destination • En cas de sinistre au domicile	• Billet retour • Billet retour • Billet retour	■ ■ ■	■ ■
ASSISTANCE VOYAGE • Avance de la caution pénale • Prise en charge honoraires d'avocat • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne • Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers • Envoi de médicaments • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne • Frais de secours sur piste de ski balisée • Frais de caisson pour la plongée sous-marine	• 15 300 € / personne • 3 100 € / personne • 7 500 € / personne • 1 500 € / personne • Frais d'envoi • 15 000 € / personne • Frais réels • Frais médicaux à hauteur de 150 000 € / pers.	■ ■	■ ■
GARANTIE DES PRIX • Seuils de déclenchement	• Maximum 200 € / personne et 1 600 € / famille • MC : 20 € / personne – LC : 40 € / personne	En option	■

Durée maximum du séjour : 3 mois

Nombre d'assurés par contrat : 9 personnes maximum



Un contrat adapté au voyage...

- ✓ Annulation pour toutes causes justifiées
- ✓ Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle
- ✓ Aucune franchise en cas d'annulation pour raisons médicales
- ✓ Epidémies couvertes en annulation et en assistance
- ✓ Avion manqué
- ✓ Garantie Retour impossible incluse
- ✓ Une couverture étendue et adaptée pour les déplacements sportifs ou à thème
- ✓ La Garantie des prix en option
- ✓ Une réduction de 50 % à partir de la 4^{ème} personne
- ✓ La possibilité de mettre jusqu'à 9 personnes par contrat

Tarifs conseillés par personne		
Prix du voyage moyen par personne*	Multirisque	Annulation
Jusqu'à 350 €	23 €	13 €
De 351 € à 700 €	32 €	20 €
De 701 € à 1 200 €	46 €	29 €
De 1 201 € à 2 000 €	62 €	40 €
De 2 001 € à 8 000 €	79 €	52 €
De 8 001 € à 16 000 €	126 €	94 €
Extension Sports et Loisirs	+ 25 €	-
Option Garantie des prix	+ 5 €	-
Réduction Famille / Groupe d'amis	- 50% de la 4 ^{ème} à la 9 ^{ème} personne	

* La prime par personne est déterminée selon le prix moyen du voyage (exemple : 2 adultes à 800 € par personne et 1 enfant à 300 €, soit un prix moyen de 633 € par personne = une prime conseillée de 32 € par personne en multirisque).

IMPORTANT

- ✓ Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation.
- ✓ L'extension Sports et Loisirs et l'option Garantie des prix doivent être souscrites simultanément à la Multirisque (**ATTENTION** : l'option Garantie des prix doit être souscrite uniquement à la réservation du voyage).
- ✓ Sur un même contrat, tous les assurés doivent avoir souscrit la même formule.

www.tmscontact.com

- ✓ Souscrivez, modifiez et éditez vos contrats en temps réel
 - ✓ Déclarez et suivez vos sinistres 24h / 24
- ✓ Analysez vos ventes par vendeur, par agence... et augmentez votre performance grâce à nos synthèses multicritères
 - ✓ Retrouvez l'historique de vos factures
 - ✓ Gérez vos incentives vendeurs
- ✓ Suivi et commande des chèques-cadeaux...

Toutes les réponses à vos questions

Service Conseil Clients du lundi au vendredi, de 9h à 18h

0 891 677 404 (0,225€ TTC / min depuis un poste fixe)

souscription@tmscontact.com